

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

AMENDEMENT

N ° DN8

présenté par

Mme Alexandra Martin, M. Bazin, M. Boucard, M. Minot, M. Portier, M. Hetzel, M. Pauget,
Mme D'Intorni, Mme Anthoine, M. Taite, M. Brigand et M. Dubois

ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.